

# CLIMAPRESSE

## LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN VENTILATION MÉCANIQUE

Guide  
des bonnes  
pratiques en  
ventilation  
mécanique



CMMTQ  
Corporation des maître  
mécaniciens en tuyauterie  
du Québec



CCTAF  
Corporation des artisans  
de traitement de l'air et de l'eau

CONCEPTION ET MISE EN  
PLACE D'UNE INSTALLATION  
DESSERVANT UN OU  
PLUSIEURS LOGEMENTS

LES TOURNOIS DE GOLF  
DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC

REFPLUS INC., UN LEADER  
DE LA RÉFRIGÉRATION  
QUÉBÉCOISE!

UNE PUBLICATION  
DE LA  
CCTAF

Cobra Fixations

# PRODUITS DE QUINCAILLERIE **INNOVATEURS**

**COBRA**  
ANCHORS ► FIXATIONS

## VASTE GAMME DE VIS ET D'ANCRAGES POUR MURS ET PLAFONDS

▼  
Ancrage avec 4 ailettes  
d'expansion pour vous  
assurer une capacité  
supérieure de retenue.

**WallGripper™**

▼  
Ancrage avec ailettes  
expansibles qui  
s'agrippent fermement  
derrière le placoplâtre.

**TripleGrip™**

▼  
Simple et nouveau, fait  
d'une seule tige rigide  
afin de faciliter l'installation.  
Deux fois plus fort que les  
ailettes à ressort.

**FlipToggle™**

▼  
L'ultime ancrage autoforeur  
pour mur de gypse.  
Puissant mécanisme à bascule.  
Force de retenue supérieure.

**DrillerToggle™**



**Master**

CLIMATISATION | RÉFRIGÉRATION  
CHAUFFAGE | VENTILATION

 **LES SOCIÉTÉS  
LES MIEUX  
GÉRÉES**

Pour plus d'informations, communiquez avec  
l'un de nos représentants ou visitez-nous au [master.ca](http://master.ca).

## MOT DU PRÉSIDENT

**5** Des événements passés et à venir

## NOUVELLES DE LA CETAF

**21** La CETAF soutient l'organisme le Garde-Manger pour tous

**14** Dîner-conférence : Les dangereuses clauses d'indemnisation

**16** Les tournois de golf de la CETAF

**22** Prix Reconnaissance et Assemblée générale annuelle

## NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

**8** Refplus inc., un leader de la réfrigération québécoise

**20** Le Carnet référence construction est en fonction

**22** BABILLARD

Groupe Master S.E.C. ....	2	Mitsubishi .....	13
Trane .....	4	Emerson Climate .....	15
Descair .....	5	SCI .....	22
NORMA INC. ....	9	Wolseley .....	23
Enertrak .....	11	RefPlus .....	24

### EXECUTIF DE LA CETAF

Sylvain Bourret, Air Technologies Plus inc.,  
Président  
Joël Grenier, MC Ventilation,  
Vice-président entrepreneurs  
Guillaume Le Prohon, Leprohon inc.,  
Vice-président entrepreneurs  
Jeff Clarke, Enviroair Industries inc.,  
Vice-président fournisseurs-fabricants.  
Michel Chagnon, Réfrigération Actair inc.,  
Secrétaire  
Maxime Labrie, B.B.P. Énergies inc.,  
Trésorier  
Claudette Carrier, Directrice générale

### ADMINISTRATEURS DE LA CETAF

Daniel Archambault, Mécanique RH  
Gilles Archambault, Loue-Froid inc.  
François Bouchard, Saisons-Air inc.  
Claude De Carufel, Réfrigération supérieure inc.  
Dominic Desrosiers, Groupe Master S.E.C.  
Simon L'Archevêque, H.V.A.C. inc.  
Benjamin Leclerc, MA Baulne  
Pierre Martin, Pro Kontrol  
Kathleen Neault, Réfri-Ozone inc.  
Sylvain Peterkin, Trane Canada  
Guy Pilon, Les Industries Perform-Air inc.  
Claude Rivard, Services  
de réfrigération R & S inc.

### DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉDITRICE

Claudette Carrier

### RÉDACTION

Gaëtan Tremblay, Les Vases communicants

### PUBLICITÉ

Claudette Carrier

### CONCEPTION ET RÉALISATION

Fleur de lysée design graphique  
514 528-8618

### ABONNEMENT

Membres CETAF : Gratuit  
Non-membres CETAF : 50 \$ + taxes  
Étudiants : 35 \$ + taxes

## DOSSIER

Le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique et les formations Novoclimat 2.0



MAQUETTE  
DU DOCUMENT

6

## NOUVELLES DE LA CETAF

Le partenariat Discount-CETAF!



12

### DROITS D'AUTEUR

Les articles sont publiés sous la responsabilité exclusive de leur auteur. Toute reproduction, traduction et adaptation d'un article, même partielle, doit faire l'objet d'une autorisation écrite de la CETAF. La source devra être mentionnée et un exemplaire du média sera alors envoyé à la CETAF.

Le masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour faciliter la lecture des textes.

TIRAGE : 2 100

### PARUTION : BIMESTRIELLE

(SIX NUMÉROS PAR ANNÉE)  
CLIMAPRESSE est une revue technique et professionnelle d'expression française publiée par la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF). Elle vise à informer les membres de la CETAF, ainsi que tous les professionnels de l'industrie du traitement de l'air et du froid des secteurs commercial, industriel, institutionnel et résidentiel. Par l'échange d'informations, elle contribue à l'avancement de l'industrie et à une protection accrue des professionnels.

### DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1198-1849



**TRANE**

# VOTRE EXPERT EN SOLUTIONS DE CHAUFFAGE

UNE GAMME COMPLÈTE DE TUYAUX FLEXIBLES, DE CONNECTEURS POUR LE GAZ ET DE RÉGULATEURS EN INVENTAIRE



**elster**

TUYAUX EN POLYÉTHYLÈNE



**Gastite**  
The System Is the Solution™

RACCORD DROIT MÂLE ET FEMELLE XR



TUYAUX FLEXIBLES



**Pietro Fiorentini**

RÉGULATEURS À GAZ SANS ÉVENT APPROUVÉ CSA



**Itron**

NOUS AVONS TOUTE LA GAMME DES RÉGULATEURS EN INVENTAIRE



Série B31R



Série B34R



Série B42R

**MAXITROL**

RÉGULATEURS MAXITROL GAZ NATUREL



**Dormont**

TUYAUX FLEXIBLES



**Kamco**

TUYAUX FLEXIBLES



**TRANE**  
Centres de distribution

Longueuil  
677, rue Giffard  
Longueuil J4G 1Y3  
Tél. : 450 670-0353  
Fax : 450 670-1243

Laval  
3424, Francis Hughes  
Chomedey H7L 5A8  
Tél. : 450 667-0179  
Fax : 450 667-7108

Québec  
850, boul. Pierre-Bertrand #310  
Vanier G1M 3K8  
Tél. : 418 622-5300  
Fax : 418 622-0987

# COUP D'ŒIL SUR LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET À VENIR



M. Sylvain Bourret

La CETAF est heureuse de présenter très bientôt à l'industrie Le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique. Il est le fruit de beaucoup de labeurs, de temps et d'investissements. La réalisation d'un tel outil de travail a été obtenue, je le souligne, grâce à la collaboration étroite entre la CMMTQ et la CETAF. L'utilisation de ce guide permettra à tous les entrepreneurs qui détiennent la licence 15,8 d'améliorer la qualité des installations de ventilation partout au Québec. Nous demandons à nos membres de se le procurer et de s'y

référer dans leurs installations. Il est offert à nos membres à un prix préférentiel. Cet ouvrage servira les intérêts de tous. Vous trouverez dans l'article qui lui est consacré en pages 6 et 7 des informations sur les trois formations Novoclimat 2.0. Deux de ces formations, dont la matière est intégrée au Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique, sont offertes par la CETAF cet automne.

Nos deux tournois de golf annuel ont obtenu beaucoup de succès. Je vous remercie pour votre participation enthousiaste. Le tournoi de golf de la région de Montréal, présenté à la station touristique de Mont-Tremblant le 23 août, a accueilli un nombre record soit près de 400 participants. Le tournoi de golf de la région de Québec 2013, présenté le 13 septembre, a obtenu un record de participation avec une augmentation de plus de 25 %

sur l'année 2012. Il a été tenu au parcours le Grand Vallon au mont Sainte-Anne, un nouveau site qui a été très apprécié par les joueurs.

Deux événements importants vous seront présentés en novembre. Le Gala Reconnaissance aura lieu le 15 novembre à la salle de réception Le Rizz de Montréal. Nous vous attendons nombreux pour rendre hommage aux trois lauréats 2013 qui ont été choisis par leur pair. Cette soirée de gala vous offrira un repas de cinq services, un spectacle, de la musique et de la danse. Elle réunira tous les ingrédients d'une sortie mémorable.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 28 novembre au Club de golf métropolitain. Nous comptons également sur votre présence qui, j'insiste, est essentielle au bon fonctionnement de notre Corporation.

Enfin, il me fait plaisir de vous annoncer la signature d'un nouveau partenariat avec la compagnie Discount location long terme. Ce partenariat offre à nos membres un service flexible clé en main en matière de location long terme ou d'achat d'un véhicule de service neuf ou usagé. Vous trouverez toutes les informations en vous rendant à la page 11 de la revue.

Sylvain Bourret  
Président de la CETAF

## Copeland®

brand products

Les modèles FFAP multiples réfrigérants et applications; basse, moyenne et haute température; R-404A, R-134a, R-407C et R-22

**Plage d'opération de -30°F à 45°F d'évaporation (R404A)**

**Contrôleur électronique intégré:**

- Dépannage et diagnostic
- Protection du système
- Réduit les coûts de service potentiels



### Copeland Scroll<sup>MD</sup>

Disponible chez

**DESCAIR**

**SAINT-MICHEL**  
8335, boul. Saint-Michel,  
Montréal, QC H1Z 3E6  
T 514 744-6751

**LAVAL**  
3167, boul. Industriel,  
Laval, QC H7L 4P8  
T 450 629-1501

**LONGUEUIL**  
596, rue Jean-Neveu  
Longueuil, QC J4G 1P1  
T 450 670-3141

**SAINT-LAURENT**  
6602, rue Vanden Abeele  
Saint-Laurent, QC H4S 1Y3  
T 514 332-3461

**QUÉBEC**  
275, Métivier, n° 190,  
Québec, QC G1M 3X8  
T 418 681-2333

# LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN LES FORMATIONS NOVOCLIMAT 2.0 COMMENCENT



Par Gaëtan Tremblay

**Le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique aidera l'industrie à concevoir et installer des systèmes efficaces et économes en énergie. Les notions que contient l'ouvrage de référence seront aussi enseignées à l'intérieur des formations Novoclimat 2.0 offertes par la CETAF. Les formations complètes débuteront en novembre.**

Le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique fera étape en mécanique du bâtiment. Ce document évolutif comporte six chapitres qui précisent tout ce qu'il faut savoir à propos des systèmes de ventilation résidentielle autonome et centralisée. Grâce à cet outil, les entrepreneurs disposeront des informations nécessaires pour réaliser des installations de qualité. La CETAF offrira le document à ses membres à un prix préférentiel.

Le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique a été produit grâce à la collaboration de la CETAF avec la CMMTQ. À la demande du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE), les deux corporations ont chacune mandaté des spécialistes du domaine pour préparer et rédiger le document sous la supervision d'un comité composé de représentants d'organismes concernés par l'efficacité énergétique et la qualité de l'air.



Julien Dutel, ing., conseiller en efficacité énergétique au BEIE.

« Le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique répond à un besoin de l'industrie », dit Julien Dutel, ing., conseiller en efficacité énergétique au BEIE. « Beaucoup plus par méconnaissance que par mauvaise volonté, un certain nombre d'entrepreneurs ne parvenait pas à livrer des installations de ventilation conformes aux attentes des propriétaires québécois. »

## Installations non conformes

On se rappelle que des études réalisées par l'entremise du magazine *Protégez-vous* avaient indiqué qu'un grand nombre d'installations comportaient plusieurs non-conformités aux normes et que les consommateurs n'obtenaient pas l'efficacité

énergétique et le confort qu'ils désiraient. Si l'on fait exception du groupe d'entrepreneurs certifiés Novoclimat, le niveau de connaissances et de compétences transmises sur le terrain des compagnons plus âgés aux nouveaux apprentis, faisait défaut. Le BEIE a voulu remédier aux lacunes observées.

## Rehausser les compétences

« Pour accroître la qualité des installations, le BEIE a décidé d'encourager les entrepreneurs à relever leur niveau de compétences », poursuit Julien Dutel. C'est au cours des discussions avec l'industrie de la construction et les associations représentatives en mécanique du bâtiment qu'est venue l'idée d'un document qui procure aux entrepreneurs les informations nécessaires pour réaliser des installations de ventilation de qualité autant en bâtiment résidentiel qu'en logement multiple.

Le moment choisi pour présenter un tel document à l'industrie est propice. « Le programme Novoclimat était en place depuis déjà quinze ans », poursuit Julien Dutel. « Ses exigences techniques devaient être enrichies pour mieux satisfaire les exigences en efficacité énergétique et en qualité de vie des consommateurs québécois. Ainsi, les constructions homologuées Novoclimat 2.0 seront plus étanches; le taux de changements d'air par heure sera abaissé de 2,5 à 1,5. Il était donc nécessaire que les systèmes mécaniques de ventilation soient plus efficaces et que les entrepreneurs disposent d'un outil qui les aide à les installer en conformité. »

## Former les entrepreneurs

Pour s'assurer que les objectifs d'amélioration de la qualité des installations de ventilation soient atteints, le BEIE a décidé d'établir un lien entre Novoclimat 2.0 et le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique. « Utiliser Novoclimat 2.0 est apparu un excellent moyen de faire connaître le guide », explique Julien Dutel. « Le programme possède une notoriété auprès du public et il est attrayant pour les entrepreneurs. En liant le nouveau programme au guide, on s'assure qu'une partie des entrepreneurs certifiés ou qui



désirent obtenir la certification reçoivent la formation et soient amenés à acquiescer et à utiliser le guide dans leur travail. » Au terme de la formation de trois jours, ils devront réussir un examen pour recevoir une certification du Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) qui leur sera remis par leurs associations. Trois formations Novoclimat 2.0 sont offertes. La CETAF est un partenaire du ministère des Ressources naturelles dans l'offre des trois formations.

# VENTILATION MÉCANIQUE ARRIVE

## La formation courte de mise à niveau

La première formation est donnée en octobre. Il s'agit d'une mise à niveau d'une durée d'une journée. Elle s'adresse aux entrepreneurs en ventilation déjà certifiés dans l'ancienne version du programme Novoclimat et qui ont fait l'installation d'un système en ventilation dans une maison qui a été certifiée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011. Cette formation prendra fin le 1<sup>er</sup> mars 2014. Les entrepreneurs concernés devront donc s'inscrire sans attendre s'ils veulent en profiter. Cette recommandation vise tout particulièrement

Une autre formation sera proposée d'ici à quelques mois. Intitulée *Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel centralisé et exigences techniques Novoclimat 2.0*, cette formation sera également d'une durée de trois jours.

## Remboursement

Des démarches ont été entreprises afin que les formations ainsi que les frais de déplacements soient remboursés par le Fonds de formation de l'industrie de la construction de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

à en appliquer les principes. Ils trouveront un outil complet pour obtenir des solutions à leurs problèmes. « Les entrepreneurs certifiés Novoclimat 2.0 ne seront pas laissés à eux-mêmes, dit Julien Dutel. « Au besoin, ils pourront faire appel à leur conseiller évaluateur Novoclimat 2.0. »

## Autres clientèles

Le guide s'adresse à d'autres clientèles que celle des entrepreneurs en ventilation. Les architectes, ainsi que les technologues et les ingénieurs en mécanique du bâtiment qui conçoivent des installations pourraient juger utiles de recevoir la formation Novoclimat 2.0. et de se référer au Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique. Pour ces autres clientèles, on compte surtout sur leur propre intérêt envers ces nouvelles exigences pour se former aux concepts rehaussés de Novoclimat 2.0 et pour utiliser le guide. Ces professionnels pourront se procurer le guide en s'adressant à la CETAF.

## Un gain pour l'industrie

« Le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique est une réussite significative pour notre industrie », affirme Sylvain Bourret, président de la CETAF. « Le projet du Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique démontre que l'implication du milieu et la collaboration entre les acteurs intéressés permettent d'aborder positivement des problèmes et de donner des résultats à la satisfaction générale. La collaboration étroite entre la CMMTQ et la CETAF, et la participation du BEIE ont permis de produire un outil de travail qui sert les intérêts de tous : le public gagne de meilleures installations, le gouvernement obtient plus d'efficacité énergétique et les entrepreneurs s'appuient dorénavant sur des connaissances plus précises pour mieux faire leur travail. »

Dans les prochains mois, la CETAF s'appliquera à faire la promotion du Guide et de son utilisation. La Corporation s'emploiera également auprès de la RBQ pour que le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique soit reconnu comme un outil de référence pour l'obtention de la licence en ventilation. ▽

La diffusion des concepts contenus dans le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique ne devrait pas se limiter aux seuls entrepreneurs du programme Novoclimat. Tous les entrepreneurs détenant la licence 15.8 doivent depuis octobre 2012 installer des VRC dans les maisons neuves et les notions du guide leur sont essentielles. Aussi, s'ils désirent améliorer la qualité de leurs installations, ils devraient recevoir la formation ou, tout au moins, se procurer et utiliser le Guide de bonnes pratiques en ventilation. Mentionnons que le volet logement, des duplex jusqu'au bâtiment de sept étages, continue à suivre le programme antérieur Novoclimat.

## Après la formation

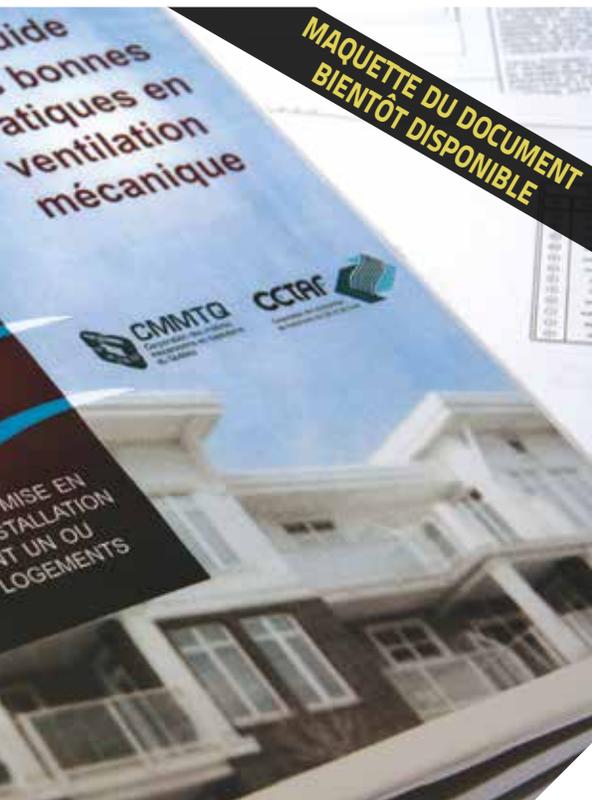
Le Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique est un document évolutif qui s'adresse aussi bien au technicien qu'au concepteur. Il contient des informations de base utiles aux installateurs et des concepts plus pointus réservés aux concepteurs. Il se présente sous la forme d'un cartable contenant de fiches techniques amovibles. Le document peut donc être bonifié pour être adapté aux changements qu'imposent l'évolution technologique ou réglementaire.

Les entrepreneurs formés à Novoclimat 2.0 pourront se référer au guide pour continuer

les entrepreneurs qui ont déjà soumis à des projets Novoclimat 2.0.

## La formation complète

Les autres entrepreneurs qui veulent être certifiés doivent suivre la formation complète *Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel autonome et exigences techniques Novoclimat 2.0*. Cette formation sera offerte en novembre. Du matériel didactique — guide du participant, cahier d'exercices, etc. — seront remis au participant.



Sylvain Bourret,  
président  
de la CETAF

# REFPLUS INC., UN LEADER DE LA RÉFRI

 NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

Par Gaëtan Tremblay

**Refplus inc. est le plus important fabricant d'équipements de réfrigération au Québec. En 2012, l'entreprise alors détenue par Dectron International fut acquise par un groupe d'investisseurs québécois. Une des conséquences de la transaction fut de conserver au Québec la maîtrise d'une expertise unique en réfrigération.**

Refplus est née à la suite d'une grève qui paralysait le fabricant Blanchard Ness alors propriété de l'Américaine Hussmann, lorsque plusieurs employés décidèrent de lancer leur propre entreprise. Refplus a par la suite été rachetée en 2000 par Dectron International. Lorsque celle-ci décide de s'en départir en 2012, un groupe d'entrepreneurs québécois et le Fondation voient dans le fabricant basé à Saint-Hubert une occasion d'affaires remplie de promesses. Ce groupe, mené par Mathieu Cardinal qui provient du secteur de la finance, bat au fil d'arrivée d'autres acquéreurs potentiels incluant notamment un fonds d'investissement Américain réputé.

Au départ, le futur président de Refplus connaît peu le domaine de la réfrigération, mais il sait reconnaître le potentiel de l'entreprise qu'il vient d'acquérir. Il a occupé précédemment plusieurs postes dans le secteur financier (Desjardins, BMO) et dans un fonds d'investissement, où il a pris part à plusieurs acquisitions et financements d'entreprises. C'est donc fort de cette expérience professionnelle, soutenue d'un esprit entrepreneurial hérité de son père lui-même entrepreneur, qu'il décide de tenter l'aventure Refplus. Un an après l'acquisition, il se déclare très heureux de son choix même si son intégration dans l'entreprise a exigé de longues heures de travail. Heureusement, cette période lui a été facilitée par l'appui reçu de l'équipe en place.

Mathieu Cardinal est fier de son acquisition. « Refplus est une entreprise qui possède une équipe d'employés talentueux, énergétiques et dévoués qui font d'elle une excellente entreprise sur laquelle sa clientèle peut



Mathieu Cardinal,  
président de Refplus inc.

se fier », affirme-t-il. « Elle réunit une expertise unique dans le domaine de la réfrigération et il aurait été dommage que l'entreprise passe dans des mains étrangères. Ce qui serait sans doute arrivé si nous n'avions pas agi. »

## Gérer sa croissance

Si, dans l'immédiat, la production est maintenue au même niveau que les dernières années, le président de

Refplus envisage d'élargir la part de marché de l'entreprise en innovant avec de nouveaux produits et en élargissant sa force de vente. Les produits de Refplus sont actuellement distribués partout en Amérique du Nord grâce à un réseau de ventes déjà bien implanté. Refplus offre ses produits principalement aux grossistes et aux fabricants d'équipement original (FEO), mais aussi aux supermarchés et à des entrepreneurs, etc. Le marché québécois détient une bonne part de la croissance escomptée par Refplus. Il demeure donc une priorité pour le fabricant qui entend continuer à mettre l'accent sur le secteur de l'alimentation : détaillants, dépanneurs, usines de transformation et industrie pharmaceutique. « Il nous reste à bien gérer cette croissance pour conserver l'appui de notre clientèle », dit Mathieu Cardinal.

Les objectifs de Refplus sont de continuer à fabriquer les meilleurs équipements et à offrir un service à la hauteur des attentes des clients. Refplus conçoit et fabrique une vaste gamme d'équipements de réfrigération commerciale et industrielle : évaporateurs, refroidisseurs à air, eau et gaz, unités de compresseur-condenseur, centrales de refroidissement, centrales d'air et, bien sûr,

des serpentins. L'entreprise fabrique aussi des systèmes de refroidissement de précision pour les centres de données commercialisés sous le nom Ecosaire.

Refplus a investi dans de nouveaux équipements d'usinage pour accroître sa compétitivité, et aligner sa capacité de production sur les tendances actuelles en réfrigération. Le fabricant met, entre autres, l'accent sur le développement de nouveaux produits au CO<sub>2</sub>. Il s'agit notamment de condenseurs, d'évaporateurs et de serpentins destinés principalement aux détaillants en alimentation. Ce contexte de renouveau et d'innovation coïncide avec l'arrivée de Michel Lecompte pour qui c'est un retour puisqu'il avait été du groupe ayant mis sur pied Refplus.



Michel Lecompte, vice-président, ingénierie et R et D,  
en compagnie de Mathieu Cardinal.

## Un nouveau venu : Michel Lecompte

Depuis août dernier, Michel Lecompte occupe les fonctions vice-président, ingénierie et R et D. Mathieu Cardinal est très enthousiaste à l'idée d'avoir un partenaire comme lui dans cette aventure. « Michel Lecompte est une sommité dans le secteur de la réfrigération », déclare-t-il. « Son expérience et son expertise sont reconnues de toute l'industrie. En 45 ans, il a accumulé un bagage de réalisations pour des firmes d'envergure telles que Sobeys, Métro, Couche-Tard, etc. Il a même participé à la réalisation d'entrepôts de l'ONU pour la conservation mondiale de la biodiversité! Président du chapitre ASHRAE de Montréal en 2012-2013, Michel a également été l'un des rédacteurs des documents (matériels

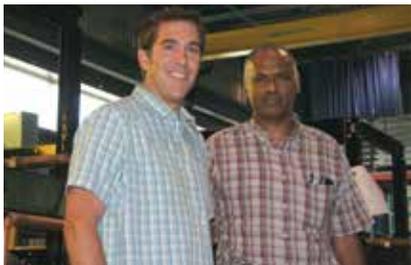
# GÉRATION QUÉBÉCOISE

didactiques et standards, méthodes de tests) diffusés par l'organisme. »

Cet ajout d'expertise survient à point pour Refplus. L'intérêt du marché pour des équipements à la pointe de l'efficacité énergétique ne cesse de grandir. La clientèle est de plus en plus informée et exigeante notamment dans le domaine de la réfrigération de précision. Les besoins étant à la fois divers et très spécifiques, la conception, la fabrication et la livraison dans des délais appropriés d'équipements sur mesure constituent de véritables défis.



Refplus a investi dans de nouveaux équipements d'usinage.



Mathieu Cardinal en compagnie de Junior Chabillat, directeur de la production.



Le marché exige des équipements à la pointe de l'efficacité énergétique.

## Tournée vers l'avenir

Pour Mathieu Cardinal, il ne fait aucun doute que Refplus possède tous les éléments pour relever ces défis. La réussite d'une entreprise de fabrication est nécessairement un travail d'équipe. Refplus compte près de 200 employés aux nombreuses compétences, des

ingénieurs et des techniciens créatifs, expérimentés et dédiés au succès de l'entreprise.

Refplus possède les compétences et le dynamisme pour maintenir sa position de leader

au Québec et pour affronter la concurrence provenant des fabricants de l'Ontario et des États-Unis. Refplus est confiant que la vigueur du marché lui servira de tremplin pour se propulser plus loin. ▽



**POUR COMBLER  
TOUS VOS  
BESOINS EN  
COURROIE**

Maintenant distributeur officiel de la marque **GOODYEAR**

**NORMA**

Division de Applied Industrial Technologies

[goodyear.com/ptp](http://goodyear.com/ptp)

1058346-8210213

La marque de commerce GOODYEAR (et le logo du pied ailé) est utilisée par Veyance Technologies, Inc., sous licence de The Goodyear Tire & Rubber Company. Les produits de génie industriel Goodyear sont fabriqués et distribués exclusivement par Veyance Technologies, Inc. ou ses filiales. ©2013 Veyance Technologies, Inc. Tous droits réservés.

945 MICHELIN, LAVAL, QUÉBEC H7L 5B6

TEL: 450 967-8656

FAX: 450 967-8658

[www.norma.ca](http://www.norma.ca)

**GOODYEAR**  
PRODUITS DE GÉNIE INDUSTRIEL

# PERFECTIONNEMENT ET FORMATION

## Session de perfectionnement automne 2013

▶ **CONTRÔLE DES CFC / HCFC / HFC**

Sensibilisation à la protection de la couche d'ozone en vue d'émettre une carte de certification fédérale.

▶ **INITIATION AUX PRINCIPES DE BASE DE LA RÉFRIGÉRATION**

Expliquer le rôle des différentes composantes, les différents termes et le cycle de réfrigération à du personnel administratif ou non technique.

▶ **INITIATION AUX PRINCIPES DE BASE DE LA VENTILATION**

Expliquer le rôle des différentes composantes et les différents termes de la ventilation à du personnel administratif ou non technique.

▶ **INTRODUCTION À L'ESTIMATION MÉCANIQUE**

Familiarisation avec les techniques de base d'estimation mécanique du bâtiment. Présenter une approche systématique et structurée pour réaliser les projets d'estimation.

▶ **LECTURE DE PLANS**

Familiarisation avec les différents plans et devis que comporte un projet.

▶ **TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES**

Sensibiliser les intervenants au transport et à la manutention des matières dangereuses (contenants sous pression).

## NOUVELLES FORMATIONS - NOVOCLIMAT 2.0

▶ **NOVOCLIMAT 2.0 – MISE À JOUR POUR LES SPÉCIALISTES EN VENTILATION** - d'une durée d'une journée.

S'adresse aux spécialistes déjà certifiés qui ont fait l'installation d'un système de ventilation dans une maison qui a été certifiée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

▶ **NOVOCLIMAT 2.0 – CONCEPTION ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VENTILATION RÉSIDENTIEL AUTONOME ET EXIGENCES TECHNIQUES** – d'une durée de 3 jours

S'adresse à toute personne souhaitant obtenir une certification Novoclimat 2.0.

Pour plus d'informations,  
visitez notre site Web au [www.cetaf.qc.ca](http://www.cetaf.qc.ca) onglet formation.

**CCTAF**

Corporation des entreprises  
de traitement de l'air et du froid



**CETAF**

6555, boul. Métropolitain Est, bureau 203  
Montréal (Québec) H1P 3H3  
T : 514 735-1131  
Sans frais : 1 866 402-3823  
F : 514 735-3509  
[cetaf@cetaf.qc.ca](mailto:cetaf@cetaf.qc.ca)  
[www.cetaf.qc.ca](http://www.cetaf.qc.ca)

# GéoMulti

Geothermal Systems  
**Hydron**  
Module

Une **révolution** dans le monde  
de la **Géothermie**

*REVOLUTION*



Applications Eau-Air

- Eau-Air / Eau-Eau 2 à 12 tonnes (4 en 1)
- 2 stages split/combo / Eau chaude 2 à 6 tonnes (3 en 1)
- COP très élevé

Hydron Module est fier d'être



Applications Eau-Eau

- Panneaux en acier inoxydable
- Opération très silencieuse
- Échangeur coaxial isolé

1-800-896-0797

[www.enertrak.com](http://www.enertrak.com) [www.hydronmodule.com](http://www.hydronmodule.com)

**ENERTRAK**  
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

QUALITÉ

INNOVATION

EXPERTISE

# LE PARTENARIAT DISCOUNT-CETAF

POUR L'ACHAT OU LA LOCATION À LONG TERME DE VÉHICULES DE SERVICE OU AUTRE

 NOUVELLES DE LA CETAF

Par Gaëtan Tremblay

La CETAF a mis en place un très utile partenariat avec la Division long terme de l'entreprise de location de véhicules Discount. Le *Climapresse* a rencontré Benoît Chevrette, directeur des ventes, et Carmen Demers, directrice de comptes, pour qu'ils présentent les avantages du partenariat pour les membres de la CETAF.

## Qu'est-ce que Division long terme Discount?

Benoît Chevrette : « La division long terme Discount a été mis en place afin de répondre aux besoins de sa clientèle corporative et des membres de certaines corporations. C'est avec cette division que la CETAF a conclu le partenariat. C'est un service trop peu connu en regard des avantages qu'il procure. »



Benoît Chevrette et Carmen Demers de la division long terme Discount dans l'atelier de service.

## Comment ce partenariat peut-il aider les membres?

Benoît Chevrette : « Discount location long terme est en mesure d'aider les membres de la CETAF autant pour la location long terme que pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de service. N'étant pas liés à un fabricant en particulier, nous pouvons les conseiller librement sur le choix de camions neufs ou usagés qui répondent le mieux à leurs besoins. Nous connaissons tous les produits offerts sur le marché et nous disposons de l'expertise nécessaire pour prendre en compte tous les détails techniques, par exemple les capacités de charge. C'est donc plus facile pour nous de les évaluer en fonction des critères des clients. L'entrepreneur qui s'adresse à nous épargne temps et énergie. Peu importe l'importance de la flotte, nous sommes en mesure de comprendre et satisfaire les besoins dans la gamme de véhicules

utilisés par les entreprises en réfrigération, soit les cargos vans cubes de 12 et 16, et les camions de 20 pieds. »

## Quels sont les avantages financiers?

Carmen Demers : « Discount possède un grand pouvoir d'achat qui dépasse largement celui d'un entrepreneur. Nous achetons des milliers de véhicules chaque année. Le client profite donc du meilleur prix possible ainsi que tous les rabais auxquels il a droit.

## À quoi nos membres doivent-ils s'attendre ?

Benoît Chevrette : « Nous offrons un service clé en main. Nous nous occupons de tout : du financement à la préparation du camion. Le client nous informe de ses besoins et nous faisons le reste. Le camion est livré avec tous ses équipements (modules de rangement, support à échelles, etc.), immatriculation, peinture aux couleurs et logo de l'entreprise si désiré. En ce qui concerne le financement, nous sommes très flexibles. Nous préconisons la très avantageuse formule crédit-bail sur des périodes de 24 à 60 mois. La location-acquisition est vraiment le meilleur des deux mondes. L'entrepreneur utilise le véhicule comme s'il en était propriétaire, tout en profitant des avantages de la location. Il conserve ses liquidités pour ses activités d'entreprise, il n'a pas à verser de paiement initial et il profite des avantages fiscaux. Au terme du contrat, le client est libre d'y mettre fin, de le renouveler ou de racheter le véhicule. Le coût de rachat est indiqué dans le contrat; la valeur résiduelle est ajustée à l'utilisation réelle faite du véhicule. Enfin, n'oublions pas certains avantages comme le kilométrage

illimité et la possibilité de financement des équipements ajoutés au véhicule. »

## Y a-t-il d'autres options intéressantes?

Carmen Demers : « Le client peut également choisir parmi notre parc de véhicules légèrement usagés. Discount étant la plus grosse entreprise de location à court terme, nous pouvons proposer à nos clients un grand nombre de véhicules légèrement usagés de toutes les marques avec aussi peu que 12 000 km au compteur. C'est une option qui permet d'économiser plusieurs milliers de dollars. »

## Et qu'en est-il de la qualité du service?

Carmen Demers : « Discount mise sur la qualité du service. Nous accompagnons nos clients à toutes les étapes qu'il s'agisse d'un changement de véhicule ou d'un renouvellement. On n'est jamais plus loin que le téléphone. Il n'est pas rare de régler des problèmes urgents à des heures bien à l'extérieur de l'horaire commercial. Les succursales de location court terme Discount sont établies dans toutes les régions du Québec, ce qui nous permet de servir notre clientèle là elle se trouve. Afin d'accélérer le service et de s'assurer de la qualité de l'entretien des véhicules qu'il met sur route, Discount possède aussi ses propres ateliers de service pour la préparation de véhicules usagers. Les véhicules de locations sont toujours en bonnes conditions de fonctionnement et de sécurité. »

## Comment les joindre?

Les bureaux de Discount Division location à long terme sont situés au



Discount achète des milliers de véhicules chaque année. Le client profite donc du meilleur prix possible.

9500, boulevard Henri-Bourassa Ouest à Montréal. Les numéros de téléphone généraux sont le 514-333-0070 ou le 1 885 321-0069 : Benoît Chevrette poste 1 (cell. 514-519-5904), et Carmen Demers poste 3 (cell. 514-603-6533). ▸



## Ce qu'une étude d'une université canadienne a révélé sur la Zuba-Central.

### Et comment cette nouvelle étude peut augmenter la satisfaction des clients.

Chaque système CVCA est soi-disant écoénergétique, mais combien de ces allégations sont appuyées par la science? Le nôtre l'est. Une étude\* indépendante menée par l'université Ryerson de Toronto révèle que la pompe à chaleur Zuba-Central :

#### ÉCONOMISE DE L'ÉNERGIE

Grâce à son coefficient de performance de 1,4 à 3,19, la Zuba-Central consomme annuellement jusqu'à 60 % moins d'énergie que les systèmes de chauffage et de climatisation conventionnels.

#### EST EFFICACE À BASSE TEMPÉRATURE

La technologie innovatrice de notre compresseur et sa conception de pointe lui assurent un fonctionnement efficace et efficient à des températures aussi basses que -30 ° C.

#### EST MOINS CÔUTEUX QU'UN SYSTÈME GÉOTHERMIQUE

L'efficacité énergétique de la Zuba-Central est similaire à celle d'un système géothermique, mais à une fraction du coût.



ZUBA-CENTRAL

Examinez les résultats vous-même et découvrez pourquoi le système Zuba-Central de Mitsubishi Electric est le choix tout indiqué en matière d'efficacité énergétique et d'économies de coûts.

\*Étude réalisée par l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région et l'université Ryerson: *Performance Assessment of a Variable Capacity Air Source Heat Pump and a Horizontal Loop Coupled Ground Source Heat Pump System.*



photo courtoisie de TRCA

10 ANS  
COMPRESSEUR  
GARANTIE

ENVIRONMENTAL VERSION  
2021

eco  
changes

ENERGY STAR

Distributeur exclusif  
**ENERTRAK**<sup>INC.</sup>  
1-800-896-0797

\*Lorsqu'installé par un technicien en CVCA agréé (chauffage, ventilation et climatisation de l'air). Certaines conditions, restrictions et/ou limitations s'appliquent. Voir les modalités et conditions de garantie pour plus de détails.

InfoZuba.ca

**MITSUBISHI  
ELECTRIC**  
Changes for the Better

# LES DANGEREUSES CLAUSES D'INDEMNISATION

## LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS : TOLÉRANCE ZÉRO



NOUVELLES DE LA CETAF

Par Gaëtan Tremblay

La série de conférences portant sur les aspects légaux de la relation entre l'entrepreneur général et ses sous-traitants s'est poursuivie le 28 août dernier sur le thème des clauses d'indemnisation en cas de contravention à la Loi sur la santé et sécurité au travail. La présentation de M<sup>e</sup> Marcoux, de Bélanger Longtin Avocats, a levé le voile sur une pratique contraire aux intérêts de l'entrepreneur spécialisé.

### Ce que dit la Loi

La *Loi sur la santé et sécurité au travail* prévoit que l'entrepreneur général, à titre de maître d'œuvre, et le sous-traitant doivent prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité de leurs travailleurs de la construction. Lorsqu'un employé d'un sous-traitant commet une infraction, la loi impose des amendes aux deux parties. Selon les termes du contrat standard de l'AAC 1-2008, l'entrepreneur général renonce à être indemnisé par le sous-traitant fautif puisqu'il n'a pas mis en œuvre les moyens nécessaires pour prévenir l'acte négligent.

additionnelles pour les récidives de l'entrepreneur général. Les montants en cause peuvent être considérables puisqu'un entrepreneur général peut gérer plusieurs chantiers à la fois. La situation du sous-traitant est difficile puisque plusieurs jugements ont validé ces clauses. Seulement deux moyens de défense sont disponibles : l'erreur de fait raisonnable et la diligence raisonnable. Cette dernière défense est la plus susceptible de réussir.

### Présumé responsable

Le conférencier a insisté sur la nécessité de refuser de signer une telle clause. Des infractions au chantier peuvent survenir, et le sous-traitant devra alors faire face à la situation. Chaque infraction est coûteuse et leur accumulation est dommageable pour la rentabilité de l'entreprise. Pour éviter de défrayer de lourdes amendes, le sous-traitant devra démontrer qu'il a agi avec efficacité pour empêcher l'accident. Dans le domaine, avertit notre conférencier, la tendance des tribunaux est d'estimer que trop d'employés sont blessés au travail et conséquemment de se montrer sévère. Une fois que la CSST aura établi sa preuve devant la cour, les excuses, le report de la responsabilité sur les travailleurs et les interventions effectuées après coup ne serviront à rien. Ici la bonne volonté n'est pas un argument valable. L'entrepreneur est présumé responsable sans qu'il ait eu ou non l'intention de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs. Alléguer une participation à une mutuelle de prévention sera également insuffisant. L'entrepreneur devra démontrer devant le juge que l'infraction aura été commise à son insu et malgré les dispositions prises pour prévenir sa commission. Il devra en outre étayer ses affirmations par des écrits.

### Le programme de diligence

La mise en place effective d'un programme de diligence est un moyen efficace de prévenir cette situation. Ce programme consiste en l'ensemble des actions et des précautions qui doivent être prises pour démontrer que rien n'a été laissé au hasard. L'effort est récompensé. À défaut d'être exonéré, un entrepreneur qui a appliqué rigoureusement un tel programme peut tenter de négocier le montant de l'amende plutôt que de se présenter devant le tribunal. Les montants en cause indiquent où se trouve l'intérêt du sous-traitant.

### Les trois devoirs de l'employeur

En matière de sécurité, l'employeur assume de lourdes responsabilités. Premièrement, il doit user de prévoyance en identifiant les risques et en prenant les moyens pour les contrôler et les éliminer. Il doit tenir compte de la possibilité d'une erreur humaine et en protéger ses travailleurs. Il doit détecter tout danger potentiel et évaluer chaque tâche en fonction du risque. Il doit expliquer à ses employés les mesures et les conséquences de leur non-respect. Il doit encadrer les travailleurs, les informer sur les risques liés au travail, faire cesser les travaux non sécuritaires et mettre en place un programme de prévention. Il doit fournir le matériel sécuritaire, mettre sur pied un programme de formation, et des mécanismes de vérification. En second, il doit agir efficacement en s'assurant que tous les aspects du travail sont sécuritaires et que ses directives ont été lues et signées, appliquées et respectées. Il doit exercer une surveillance sur les nouveaux employés, mettre en place un programme de prévention et effectuer des visites imprévisibles de chantiers. Enfin, l'employeur a un devoir d'autorité qui lui interdit de tolérer les conduites non sécuritaires ou qui ne respectent pas les mesures mises en place. Il doit émettre des avertissements, imposer des sanctions disciplinaires et les appliquer.

Le conférencier a terminé sa conférence sur les recours prévus au Code criminel et les lourdes conséquences découlant d'une négligence criminelle. La prochaine conférence portera sur les clauses de renonciation aux extra ou aux coûts d'impact. ▸

**À DÉFAUT D'ÊTRE EXONÉRÉ,  
UN ENTREPRENEUR QUI  
A APPLIQUÉ RIGOREUSEMENT  
UN TEL PROGRAMME PEUT TENTER  
DE NÉGOCIER LE MONTANT  
DE L'AMENDE PLUTÔT QUE DE SE  
PRÉSENTER DEVANT LE TRIBUNAL.**

### Effet des clauses d'indemnisation

Lorsque l'entrepreneur général se prévaut d'une clause d'indemnisation, il cherche précisément à éviter d'assumer les conséquences d'un non-respect de la Loi par des travailleurs de la construction. En signant une de ces clauses, le sous-traitant s'engage à rembourser l'entrepreneur général les amendes qui lui seraient imposées en tant que maître d'œuvre pour une infraction commise par l'employé du sous-traitant ou son sous-traitant. Pire encore, le sous-traitant s'engage aussi à assumer les pénalités

# RIGHT NOW

Coupez les coûts d'énergie tout en réduisant la charge de votre équipement.



## Pour l'entreposage spécialisé, notre technologie change la donne

Les aliments périssables, comme les pommes, nécessitent une température de conservation optimale. Normalement, un compresseur exploité à faible charge doit démarrer et s'arrêter fréquemment; il risque de subir un bris prématuré en plus de produire un refroidissement inégal. La technologie Discus Digital™ de Copeland permet de moduler la puissance frigorifique du compresseur entre 10 et 100 % afin d'assurer le respect des exigences de refroidissement et de maintenir la température dans une fourchette de 0,25 °C.



Les applications les plus exigeantes peuvent également bénéficier du compresseur Discus Digital de Copeland, doté de la technologie CoreSense™. Jumelé à la valve électronique Emerson EX, qui permet de réduire le nombre de dégivrages et maintient une température uniforme tout en assurant des économies d'énergie importantes.

Pour savoir comment Emerson Climate Technologies a aidé Leprohon à construire un système d'entreposage de pommes qui a fait économiser beaucoup d'énergie à son client, communiquez avec Alain Mongrain, 514 349-0587.

**Copeland**<sup>®</sup>  
brand products

  
**EMERSON**<sup>™</sup>  
Climate Technologies

Le logo Emerson est une marque de commerce et de service d'Emerson Electric Co. © 2012 Emerson Electric Co.

**EMERSON. CONSIDER IT SOLVED.™**

# LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE MONTRÉAL : ENCO

 NOUVELLES DE LA CETAF

Par Gaëtan Tremblay

Le tournoi de golf de la région de Montréal, présenté à la station touristique de Mont-Tremblant le 23 août, a obtenu une participation record avec près de 400 participants. Après la remise des prix et l'excellent repas, les participants ont envahi la piste de danse sous les rythmes d'un DJ.



## LES GAGNANTS DE LA SOIRÉE



# RE UN SUCCÈS DE PARTICIPATION



## MEILLEUR SCORE 2 QUATUORS GAGNANTS avec -11 sur le parcours La Bête

Richard Bégin      Jean-François Lessard  
Philippe Bégin     Jonathan Bourbeau  
Roger Muller       Stéphane Auger  
Véronique Poirier   Jean-Philippe Laferrière

## CONCOURS BALLE + PRÈS DU TROU

Le Diable # 6 – Patrick Grenier – prix offert par Calibrair  
Le Géant # 6 – Yannick Beaucage – prix offert par Calibrair  
Le Géant # 10 – Gabriel Riendeau – prix offert par Motair inc.

## CONCOURS BALLE + LONGUE

Le Diable # 2 – Guy Beauchemin – Prix offert par Trolec inc.  
Le Diable # 5 – Sylvain Bélanger – prix offert par Airtechni inc.  
Le Diable # 9 – Eric Julien – Prix offert  
par Dale Parizeau Morris Mackenzie  
Le Diable # 17 – Eric Julien – Prix offert par Stelpro Design  
Le Géant # 2 – Luc Bougie – Prix offert par La Cie Jess ltée  
Le Géant # 8 – Luc Bougie – Prix offert par DPMM  
Le Géant # 15 – Alain Thibault – Prix offert par Engineered Air  
Le Géant # 17 – François Bilodeau –  
Prix offert par Lennox ind. Canada

## CONCOURS BATTEZ LE PRO

Terrain Le Diable # 16 – Roberto Bertossi – Prix offert par Hansen Affaires Publiques

## TIRAGE DU VOYAGE

Gagnant : Gilles Tassé de Réf. Actair  
Prix offert par Le Groupe Master s.e.c.

## MERCI À NOS COMMANDITAIRES

**4 REFUEL**, *Rafraîchissements sur un parcours*  
**APCHQ**, *Animation de la soirée*  
**AIRTECHNI INC.**, *Concours : Balle plus longue*  
**B.B.P. ENERGIES**, *Commandite d'un trou*  
**BSDQ**, *Commandite d'un trou*  
**BITZER CANADA INC.**, *Certificat-cadeau*  
**C.R. COMPREF INC.**, *Bouteilles d'eau au départ*  
**CALIBRAIR INC.**, *Concours : Balle plus près du trou sur deux parcours*  
**CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DES JARDINS LAVAL**, *Commandite d'un trou*  
**COMPAGNIE JESS LTÉE**, *Concours : Balle plus longue*  
**DALE PARIZEAU MORRIS MACKENZIE**, *Concours : Balle plus longue sur deux parcours*  
**DELUXAIR DIV. EMCO LTÉE**, *Concours : Balle plus près du trou*  
**DESCAIR INC.**, *Collation (fruits et barres tendres)*  
**EMERSON CLIMATE TECHNOLOGIES**, *Commandite d'un trou*  
**ENERSOL INC.**, *Commandite de deux trous*  
**ENERTRAK INC.**, *Commandite de deux trous*  
**ENGINEERED AIR (AIRTEX PARTENARIAT IND.)**, *Concours : Balle plus longue*  
**FIBROBEC**, *Exposition d'un camion sur deux parcours*  
**FILTRATION LAB**, *Commandite d'un trou*  
**GAZ MÉTRO**, *Menus sur les tables*  
**GOODMAN CANADA**, *Affiches sur les voiturettes*  
**GRENIER CHEVROLET BUICK GMC**, *Concours trou d'un coup sur deux parcours*  
**GRUES MAMMOET**, *Commandite d'un trou*  
**HANSEN AFFAIRES PUBLIQUES**, *Concours Battez le Pro*  
**LE GROUPE MASTER, S.E.C.**, *Certificat-cadeau pour un voyage*  
**LENNOX INDUSTRIES CANADA LTÉE**, *Concours : Balle plus longue*  
**LES ATELIERS FABTECH INC.**, *Commandite d'un trou*  
**LOUE-FROID INC.**, *Centres de table*  
**MOTAIR INC.**, *Concours : Balle plus près du trou*  
**PATRICE LÉVESQUE, ING.**, *Rafraîchissements sur les trois parcours*  
**POOLPAK**, *Collation (fruits et barres tendres)*  
**PRO KONTROL**, *Billets de golf*  
**REFAC WOLSELEY DIV. WOLSELEY CANADA INC.**, *Cocktail*  
**REFPLUS INC.**, *Vin servi au souper*  
**SCI MONTRÉAL**, *Commandite d'un trou*  
**SOURCE 1**, *Certificat-cadeau pour un voyage*  
**STELPRO DESIGN**, *Concours : Balle plus longue*  
**T.B. CONCEPT INC.**, *Programme de la journée*  
**THERMOLEC LTÉE**, *Commandite de trou*  
**TOITURES HOGUE**, *Commandite de deux trous*  
**TRANE CANADA ULC**, *Cartes de pointage*  
**TROLEC INC.**, *Concours : Balle plus longue*

## MERCI AUX BÉNÉVOLES

Gilles Archambault      Pierre Grenier  
François Bouchard      Luc Larivière  
Sylvain Bourret          Patrice Lavoie  
Joël Grenier,              Sylvain Peterkin  
responsable du comité

# LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE QUÉBEC : UN AUTRE

 NOUVELLES DE LA CETAF

Le tournoi de golf de la région de Québec 2013, présenté pour une première fois au parcours le Grand Vallon au mont Sainte-Anne, a été très apprécié des golfeurs. Il a également obtenu un record de participation avec une augmentation de plus de 25 % sur l'année dernière.



## LES GAGNANTS DE LA SOIRÉE

### MEILLEUR QUATUOR :

- Bruno Gagné
- Michel Robitaille
- Denis Sansfaçon
- Robert Labelle

### CONCOURS BALLE + PRÈS DU TROU

- Trou # 8 Frédéric Gauthier (prix remis par Engineered Air)
- Trou # 15 Paul Goulet (prix remis par DPMM)

### CONCOURS BALLE + LONGUE

- Trou # 5 Alain Lévesque (prix remis par Trolec)
- Trou # 12 Martin Lachance (prix remis par DPMM)
- Trou # 16 Kathleen Simard (Prix remis par Descair)

### CONCOURS « RADAR »

- Michel Robitaille avec 249 km/h (prix offert par Stelpro Design)

### CONCOURS « Drunk Contest »

- Yanick Piuze

### TIRAGE DU VOYAGE

- Gagnant : François Gonthier
- Prix offert par Le Groupe Master s.e.c.



# SUCCÈS DE PARTICIPATION



## MERCI À NOS COMMANDITAIRES

- APCHQ**, *Rafrâichissements*
- BSDQ**, *Commandite de trou*
- BITZER CANADA**, *Certificat-cadeau*
- C.R. COMPREF INC.**, *Bouteilles d'eau au départ*
- DALE PARIZEAU MORRIS MACKENZIE**, *Concours : Balle plus près du trou et balle plus longue*
- DESCAIR INC.**, *Concours : Balle plus longue*
- EMERSON CLIMATE TECHNOLOGIES**, *Commandite de trou*
- ENERSOL INC.**, *Commandite de trou*
- ENERTRAK INC.**, *Commandite de trou*
- ENGINEERED AIR**, *Concours : Balle plus près du trou*
- FANTECH LTÉE**, *Programme de la journée*
- GOODMAN CANADA**, *Affiches sur voitures*
- LE GROUPE MASTER S.E.C. / SOURCE 1**, *Certificat-cadeau pour un voyage*
- MIVILLE SOLUTION CLIMAT CONFORT**, *Commandite de trou*
- NEPTRONIC**, *Commandite de trou*
- NOVA CLIM**, *Menus sur les tables*
- PRO KONTROL**, *Billets de golf*
- REFAC WOLSELEY**, *Cocktail*
- REFPLUS INC.**, *Vin servi au souper*
- RÉFRIGÉRATION KEEPRITE**, *Commandite de trou*
- SCI MONTRÉAL**, *Commandite de trou*
- STELPRO DESIGN**, *Animation « Radar » sur un trou*
- STRATO AUTOMATION**, *Commandite de trou*
- TRANE**, *Cartes de pointage*
- TROLEC INC.**, *Concours : Balle plus longue*
- VANEE**, *Commandite de trou*

## MERCI AUX BÉNÉVOLES

- Martin Gingras
- Philippe Girard
- Joël Grenier
- Stéphane Moquette
- Gilles Ouellet
- Pierre Paquet

# LE CARNET RÉFÉRENCE CONSTRUCTION EST EN FONCTION



NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

Par Gaëtan Tremblay

Depuis le 9 septembre, l'industrie de la construction du Québec dispose du service de référencement en ligne Carnet référence construction. Dernièrement, l'Association de la construction du Québec (ACQ) organisait une série des réunions d'information pour permettre à la Commission de la construction du Québec (CCQ) de présenter le nouveau service de référencement à des employeurs. Nous avons assisté à l'une d'elles.

Le nouveau service Carnet référence construction a pour effet de rendre transparent tout le processus d'embauche entre l'employeur et les travailleurs. Il vise aussi à responsabiliser les intervenants, et à respecter le libre choix des employés et le droit de gérance des employeurs. Quinze pour cent 15 % des 165 000 salariés de l'industrie de la construction sont sujets à utiliser le système de référencement.

Le service Carnet référence construction est offert sur Internet. Le site [Carnet.ccq.org](http://Carnet.ccq.org) contient le nom des 165 000 travailleurs de la construction. L'utilisation d'Internet permet d'effectuer rapidement toutes les étapes du processus d'embauche. Il simplifie les tâches de l'employeur qui n'est plus limité par les heures de bureau. Il peut utiliser le site 24 heures par jour, sept jours par semaine, et même pendant les vacances de la construction.

construction de la CCQ. L'employeur adresse sa demande en ligne sur le Carnet référence construction à [Carnet.ccq.org](http://Carnet.ccq.org). Il en reçoit une liste instantanée (régénérée régulièrement) de noms de travailleurs dont les qualifications correspondent aux critères contenus dans la demande. La demande est transférée simultanément aux associations titulaires de permis qui font parvenir leur liste de noms au demandeur dans les 48 heures. Ces associations peuvent aussi demander des suppléments d'information à l'employeur. Toutefois, ce n'est qu'une fois la liste transmise à l'employeur que l'association peut communiquer directement avec celui-ci.

L'employeur peut refuser les choix qui lui sont proposés. Si la liste ne lui convient pas, il peut en redemander d'autres. Évidemment trop de demandes répétées pourraient engorger le système. Ces listes sont générées de manière aléatoire ce qui signifie que des noms peuvent réapparaître dans une liste ultérieure. Lorsque l'employeur a effectué ses choix, il doit transmettre ses avis d'embauche vers le Carnet référence construction.

## Embauche directe

L'employeur peut aussi procéder par embauche directe en puisant dans son propre bassin de connaissances et d'ex-employés ou à partir de *curriculum vitae* qu'il aura reçus auparavant. La seule obligation qui lui est faite est de déclarer ses embauches sur le Carnet référence construction. Dans ce cas, la demande de numéro d'embauche remplace la déclaration obligatoire de besoin de main-d'œuvre. L'employeur ne peut offrir ou fournir un service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

## Situations d'urgence

L'interdiction de communiquer entre l'employeur et une association titulaire d'un permis ne s'applique pas lorsque l'employeur allègue une situation d'urgence. La notion de situation d'urgence est clairement définie par la loi. L'employeur peut alors formuler une demande à l'association de son choix qui dispose de 24 heures pour répondre directement à sa demande. L'association doit ensuite transmettre vers le site le sommaire de la demande et la liste des noms de travailleurs soumis à l'employeur en indiquant que l'employeur a invoqué une situation d'urgence. L'employeur dispose de 48 heures pour transmettre ses avis d'embauches vers le site et expliquer la nature de la situation d'urgence.

## Les salariés

Les salariés doivent déclarer leur disponibilité. Un salarié peut toutefois se déclarer disponible et être au travail. Ce qui signifie que parfois il pourrait, dans les faits, ne pas être disponible. L'employé n'est pas obligé de tenir son profil à jour. Enfin, il est libre de refuser une offre.

## Période de transition

Pendant un certain temps, le délai obligatoire pour déclarer une embauche ou une mise à pied est de 48 heures. Il était habituellement de 24 heures.

Cette période de transition est nécessaire pour optimiser le service. Plusieurs problèmes ont été soulevés pendant la réunion. Par exemple, certains ont déploré l'absence d'un historique. On a aussi souligné que, pour le moment, on ne disposait d'aucun mécanisme pour vérifier l'intégrité des données véhiculées sur le site.

La CCQ est fière d'avoir été en mesure de livrer le site pour la date prévue du 9 septembre. Toutefois, l'organisme avise ses utilisateurs que le service reste à bonifier et recherche leurs suggestions. Il mettra à profit la période de transition pour d'abord mettre en place le service dans l'industrie de la construction. Dans un deuxième temps, il y apportera les modifications nécessaires pour mieux l'adapter aux réalités des conditions réelles de l'industrie de la construction. ▽



**L'EMPLOYEUR PEUT REFUSER LES CHOIX QUI LUI SONT PROPOSÉS. SI LA LISTE NE LUI CONVIENT PAS, IL PEUT EN REDEMANDER D'AUTRES.**

## La déclaration obligatoire sur le site

L'employeur doit obligatoirement aviser la CCQ de l'embauche, du licenciement, de la mise à pied ou départ de tout salarié.

L'employeur doit déclarer ses besoins de main-d'œuvre en utilisant le Carnet référence

# LA CETAF SOUTIENT L'ORGANISME LE GARDE-MANGER POUR TOUS

 NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

Les membres qui ont joué sur le parcours le Diable au tournoi de golf de Montréal tenu à Mont-Tremblant se rappellent sûrement de leur arrêt au 11<sup>e</sup> trou. Deux représentantes de l'organisme d'aide le Garde-Manger les attendaient pour solliciter leur générosité. Les golfeurs se sont prêtés de bonnes grâces à cet arrêt obligé.

Il faut dire que la cause défendue par cet organisme — la lutte contre la sous-alimentation des enfants — incitait à la générosité. C'est pourquoi la CETAF a décidé d'appuyer le Garde-Manger pour tous et d'aider à mieux faire connaître l'organisme établi dans la partie sud-ouest de Montréal.

## Des repas pour les enfants

À l'œuvre depuis 25 ans, le Garde-Manger pour tous donne à manger à 3 000 enfants de 6 à 12 ans chaque jour de classe. Il leur procure un repas chaud préparé dans ses cuisines. Cette activité requiert environ cinquante employés (l'organisme en compte 120 au total) qui produisent et livrent les repas chaque jour dans 19 écoles. La clientèle



est principalement constituée d'enfants provenant de familles à faibles revenus. Le décrochage scolaire est, rappelons-le, l'une des nombreuses conséquences de la sous-alimentation.

## Autres actions

Le Garde-Manger pour tous s'occupe également de collecte et de distribution de nourriture.

Tous les mois, 10 000 personnes profitent de cette distribution. Ce sont plus de 2 500 kilogrammes de nourriture qui sont ainsi distribués quotidiennement. Au travers de ses activités de distribution de nourriture et de production de repas, le Garde-Manger pour tous applique un programme d'insertion sociale. L'organisme encadre, forme et

soutient annuellement une quarantaine de personnes pour les aider à trouver leur place sur le marché du travail. Une intervenante sociale et des chefs d'équipe les accompagnent vers cet objectif. Le programme est



Nathalie Poulin et Diane Bissonnette de l'organisme Le Garde-manger pour tous.

soutenu financièrement par Emploi-Québec et les Centres locaux d'emploi.

La CETAF a été heureuse de contribuer à la mission du Garde-Manger pour tous et étudie d'autres façons de lui apporter son soutien. Ceux et celles qui voudraient aider financièrement l'organisme peuvent le faire en visitant le site Internet [www.garde-manger.qc.ca](http://www.garde-manger.qc.ca). Ils y trouveront les indications afin de faire parvenir leur don. ▽

## UNE PATINOIRE EXTÉRIEURE EN AUTOMNE... RIEN N'ARRÊTE L'ÉQUIPE DE TRANE !

Les 18 et 19 septembre derniers, le bureau de Trane de la ville de Québec a tenu deux journées portes ouvertes durant lesquelles, l'entreprise a pu démontrer son savoir-faire dans le domaine de la réfrigération.

C'est à partir d'un refroidisseur Trane, et avec la collaboration de Loue-Froid et de Glaces CT (une entreprise spécialisée dans le domaine des patinoires réfrigérées portables), qu'une patinoire extérieure de 20x30 pieds a été créée, et ce, spécialement pour l'occasion. Deux jours d'événements au cours desquels techniciens, propriétaires d'immeubles et ingénieurs ont pu non seulement être témoins de l'expertise de Trane en matière de réfrigération, mais aussi participer à un concours d'habiletés sur glace. Les meilleurs joueurs lors du concours ont d'ailleurs eu la chance de défier un ancien gardien de but professionnel.



(De gauche à droite) Louis-Philippe Blouin, Directeur Provincial Centres de distribution CVAC Trane, Raymond Gagnon, Directeur général Trane, Steve Roy, Directeur bureau de Québec Trane

Le chapeau principal, quant à lui, proposait de la formation technique et une conférence portant sur le développement économique de la Ville de Québec. Une programmation intéressante où chacun y trouvait son compte.

L'équipe de Trane a aussi fait place à ses partenaires fournisseurs, venus d'un peu partout afin d'exposer leurs produits et informer la clientèle sur leur offre de services. Les invités ont ainsi eu la chance de se familiariser avec plusieurs nouveaux produits en démonstration.

Forte d'une expertise de cent ans, Trane poursuit les festivités entourant son 100<sup>e</sup> anniversaire et prouve, une fois de plus, qu'elle gardera sa clientèle au frais pour encore plusieurs années à venir.

## DEUX ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

### Gala Reconnaissance 2013 - le 15 novembre

Venez rendre hommage aux trois lauréats 2013 et assister à la cérémonie de remise des prix Reconnaissance de la CETAF qui soulignent l'excellence de l'industrie. Le gala aura lieu à la salle de réception Le Rizz de Montréal, 6630, rue Jarry Est, Montréal.

Au programme : repas de cinq services, hommage aux lauréats, spectacle de P.-A. Méthot et soirée dansante.



### Assemblée générale annuelle - le 28 novembre

L'assemblée aura lieu au Club de golf métropolitain, 9555 boulevard du Golf, (Anjou) Montréal.

Horaire et activités vous seront communiqués par courriel.

**Pour tout renseignement : 514-735-1131**

## AIRTECHNI PREND DE L'AMPLEUR

Le distributeur Airtechni annonce que deux nouvelles personnes se sont jointes à l'équipe depuis le début d'août.



Michel Henrico



Jean-Sébastien Trudel, ing.

Michel Henrico possède plus de 25 années d'expérience dans le CVAC et il occupera le poste de Représentant technique. Reconnu à titre de concepteur en géothermie par la Coalition Canadienne, Michel consolidera l'équipe de représentation chez Airtechni.

Pour sa part, Jean-Sébastien Trudel, ing., assurera le poste de Conseiller en applications. Sa solide expérience, sa probité et son éthique font de lui un candidat idéal pour ce poste. Il sera le cinquième ingénieur à faire partie de l'équipe technique aux services de notre clientèle.

### À L'AGENDA

Congés de la construction et événements à retenir

#### Jour de l'Action de Grâce

14 octobre

#### Jour du Souvenir

11 novembre

#### Gala des Prix Reconnaissance

15 novembre

#### Assemblée générale annuelle

28 novembre

### Z-Air par Internet

- ◆ Z-Air accessible par Internet en utilisant un PC, une tablette ou un téléphone intelligent
- ◆ Aucun logiciel spécifique requis



LE distributeur des produits  
Z-AIR au Québec.  
1-800-667-8866  
www.scimtl.ca



Corporation des entreprises  
de traitement de l'air et du froid

Information :  
514 735-1131  
1 866 402-3823

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

CATÉGORIE FABRICANT/FOURNISSEUR

THEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE – POINTE-CLAIRE

MABURCO LAVAL – LAVAL

LA CETAF EST LA SEULE ASSOCIATION REPRÉSENTATIVE EN CLIMATISATION, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION ET AUTOMATISATION DU BÂTIMENT.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUOTIDIEN : LES MEMBRES DE LA CETAF CONTRIBUENT AU CONFORT ET À LA SANTÉ DE TOUS!

# REFAC ♦ WOLSELEY

Groupe CVAC/R

*vous invite à découvrir  
la nouvelle génération*

**LIFEBREATH**  
SYSTÈMES POUR L'AIR INTÉRIEUR



**NOUVEAU NOYAU  
HEXAGONAL  
PLUS  
PERFORMANT**

Récupère  
**PLUS d'énergie!**



**Certifié Novoclimat et Energy Star**



*La ventilation résidentielle à son meilleur!*

Faites vos achats en ligne et profitez  
de tous les avantages Wolseley  
**7 jours sur 7 • 24 heures sur 24**

**WOLSELEY**  
EXPRESS.COM

accessible en  
tout temps !

Anjou • Chicoutimi • Laval • Longueuil • Montréal (Sud Ouest)  
Montréal (Ville Saint-Laurent) • Québec • Sherbrooke • Trois-Rivières • Val-d'Or

# CONGELER!



## REFPLUS®

USA & CANADA 1 888 816-2665  
2777 Grande Allée, St-Hubert (Québec) Canada J4T 2R4  
Tel. : 450 641-2665 Fax. : 450 641-4554 [www.refplus.com](http://www.refplus.com)

**Manufacturier québécois de  
Réfrigération, Chauffage et Climatisation**

- Commercial et industriel
- Plus de 30 ans d'expérience en conception de produits
- Fabrication sur mesure pour répondre à vos besoins
- Refroidisseur de liquide pour procédé industriel
- Serpentins de climatisation et de chauffage